

APPEL D'OFFRES
POUR LE RECRUTEMENT D'UN GARAGE AUTOMOBILE
AFRICARICE ABIDJAN & BOUAKE

LOT1- ABIDJAN – LOT2 BOUAKE

Ref : PSU/DFCS/AfricaRice/Garage/2/12/21

• **CONTEXTE**

AfricaRice est un Centre de recherche du CGIAR – faisant partie d'un partenariat mondial de la recherche agricole pour un futur sans faim.

À ce jour il compte 28 membres couvrant les régions d'Afrique de l'Ouest, du Centre, de l'Est et du Nord. Le siège d'AfricaRice se trouve en Côte d'Ivoire.

AfricaRice dispose à son siège en Côte d'Ivoire de véhicules pour supporter ses opérations. Ce parc automobile nécessite des entretiens et des réparations réguliers afin de permettre la conduite des opérations.

AfricaRice vous invite donc les garages automobiles à lui soumettre leur meilleure offre de services pour entretien et réparation des véhicules pour ses 2 bureaux à Abidjan et Bouake

1. Objectif général

Réparation et entretien des véhicules

2. Tâches

Assurer la maintenance préventive et la réparation des engins de AfricaRice

3. Délai de Réparation/Entretien

Compte tenu de l'urgence qui caractérise l'action d'AfricaRice, le garage veillera à ce que les engins ne restent pas plus longtemps que ne l'exigent les procédures d'entretien ou de réparation. Il usera dans la mesure du possible, de tout son savoir-faire, pour accélérer la sortie des engins du garage.

4. Résultats attendus

- Engins entretenus et réparés en bon état de marche
- Services fournis corrects et rapides dans le délai requis

5. Présentation de la soumission

- Les Offres à envoyer à l'adresse suivante A.Quotation@cgiar.org
- Date limite de dépôt : **jeudi 2/12/2021 heure : 15 h 30 GMT**
- Objet du mail : **Ref PSU/DFCS/AfricaRice/Garage/5/11/21**
- **Important** : les offres transmises par toute autre voie que celle indiquée ci-dessus ne seront pas prises en considération. Veuillez soumettre vos offres dans une marge de temps suffisante pour leur réception dans les délais.

6. Présentation des offres

- Les offres techniques doivent constituer un seul fichier nommé **offre technique**
- L'offre financière un second fichier nommée **offre financière**
- Et cet, pour chacun des lots : **LOT 1- ABIDJAN, LOTS 2- BOUAKE**
- **L'offre financière doit comporter un mot de passe.**
- **Seuls les soumissionnaires ayant totalisé une note minimale de 60 points sur 100 seront retenus pour l'analyse financière et devront fournir leur mot de passe.**
- **Les soumissionnaires n'ayant pas totalisé 60 points sur 100, verront leur offre financière rejetée.**
- Les propositions reçues de toute autre manière ne seront pas valides.
- Toute offre envoyée après les délais requis ou à un mail différent sera refusée
- Toutes demandes de clarifications relatives au présent appel d'offres devront être soumises par courrier électronique à l'adresse : A.Quotation@cgiar.org

7. Conditions générales de l'offre

- L'offre sera soumise en FCFA.
- AfricaRice ne prendra pas à sa charge les différents frais bancaires.
- Aucun acompte sur le paiement ne sera accordé par AfricaRice.
- AfricaRice se réserve le droit de retenir tout ou partie de votre offre.
- AfricaRice ne considérera pas des offres incomplètes ou non conformes à une clause explicite de notre avis d'appel d'offres.
- L'offre ne sera considérée que si l'intitulée de l'appel d'offres figure dans l'objet du mail
- Les propositions restent valables pour une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de clôture du dépôt des propositions.
- AfricaRice est tenue de respecter les instructions du fabricant/vendeur en matière de garantie et n'est pas obligé dans certains cas de confier les véhicules sous garantie, au garage retenu.

8. Durée du contrat

- La date d'entrée en vigueur de l'accord cadre avec le garage est prévue pour le **1^{er} Jan. 2022**. Le contrat prend fin le **31 Décembre 2022** au plus tard. La durée initiale est **d'une année renouvelable par tacite reconduction**.

9. Modalité de paiement

Le paiement s'effectuera par AfricaRice dans **un délai d'un mois** à partir de la présentation, par le contractant, des documents suivants :

- a) La facture ;
- b) Le bon de Commande ou bon de réparation ;
- c) L'attestation de bonne exécution signée par un agent habilité d'AfricaRice

Le paiement des prestations de services sera effectué en monnaie locale soit par Chèque ou virement bancaire sur un compte domicilié auprès d'une banque

10. Tenue des registres

Tous les véhicules doivent avoir un historique complet qui inclut la documentation de toutes les réparations, les inspections et autres activités de maintenance connexes.

Le prestataire de services doit conserver des fichiers individuels pour chaque véhicule de la flotte qui contiennent les informations suivantes :

- Niveau de service I, II, III terminé / formulaires d'inspection
- Les ordres de travail pour les réparations résultant d'inspections d'entretien préventif
- Les formulaires indiquant d'autres réparations, les révisions ou réhabilitations

11. Les niveaux de service (Inspection périodique et maintenance préventive)

Les inspections périodiques sont prévues pour contrôler toutes les composantes du véhicule permettant ainsi le temps nécessaire pour la réparation des pièces usées ou brisées. Les intervalles d'inspection devraient être déterminés sur la base du kilométrage de fabrication recommandée. Chaque inspection comprend tous les éléments de la précédente inspection. L'inspection **de niveau III** a ses propres éléments ainsi que ceux **de niveau I** et **du niveau II**. **Le programme d'entretien préventif** des véhicules sera classé en **trois (3) niveaux de service** :

11.1 Service/ inspection de niveau I (service à effectuer tous les **3.000 kilomètres**)

- a. L'huile moteur doit être vidangé du carter et remplacé.

Les prix doivent être basés sur un bidon de 5 litres pour les moteurs à 4 cylindres et deux bidons de 5 litres pour les moteurs à 6 cylindres. Si une demande

supplémentaire de lubrifiant est requise, elle doit être ajoutée à la facture sur une ligne au prix unitaire cité dans le bordereau de prix.

- b. La pression d'air adéquate des pneus doit être vérifiée.
- c. Une inspection visuelle des fuites, de détérioration ou d'usure anormale doit être faite sur les éléments suivants : courroie(s), radiateur et durites, des amortisseurs, système d'échappement, et essuie-glaces.
- d. Un contrôle de tous les niveaux de liquides y compris les liquides de refroidissement de radiateurs, direction assistée, freins, transmission et pare-brise. Les seuils de chaque matériel doivent être remis à niveau si nécessaire (coût des fluides sera proposé avant d'ajouter à la facture).

Tous les organes (phares, clignotants etc.) seront vérifiés et réparés si nécessaire et les coûts de réparation seront ajoutés à la facture avec l'accord préalable d'AfricaRice

Le lavage des voitures et, si le fabricant indique des dispositions pour la lubrification des châssis, le graissage doit être effectué. Le service sera à un coût supplémentaire et doit être ressorti comme un coût distinct sur le bordereau des prix.

11.2 Service/ inspection de niveau II (service à effectuer tous les **10.000 kilomètres**)

- a. Tous les éléments contenus dans le service **de niveau I**.
- b. Les filtres à huile défectueux doivent être remplacés par des nouveaux filtres qui respectent les normes standards exigés par le fabricant.
- c. Une inspection des roues, des quatre freins et des composants.
- d. Faire la permutation des pneus selon le schéma énoncé dans le manuel de l'utilisateur.
- e. Sur recommandation du fabricant et / ou sur demande, remplacer les filtres à carburant.

Pendant le service de niveau II, s'il y a un besoin de lubrification des roulements de roue indiqué par le fabricant, les roulements de roues doivent être nettoyés, inspectés et reconditionnés avec de la graisse de qualité. Ce service aura un coût supplémentaire **au niveau II** et sera indiqué dans le bordereau des prix.

11.3 Service/ inspection de niveau III (service d'être effectuée tous les **20.000 km**)

- a. Tous les éléments contenus dans le service de niveau I et II.
- b. Fournir et remplacer la graisse des roulements, la transmission et l'huile de transfert. Les pièces utilisées doivent respecter la norme standard du fabricant.

12. Documents à fournir

12.1 Dossiers administratifs

Les soumissionnaires doivent fournir les copies des pièces administratives suivantes :

- Attestation d'exercice commerciale valide ;
- Extrait du registre de commerce en rapport avec l'activité ;
- Numéro d'Identification Fiscale ;
- Patente de l'année en cours ;
- Quitus fiscal en cours de validité ;
- Attestation de mise à jour CNPS en cours de validité ;
- Relevé d'identité bancaire (RIB)

Les soumissionnaires retenus après l'évaluation des dossiers administratifs seront demandés de présenter leurs dossiers administratifs originaux.

12.2 Offre technique

Le garage devra fournir suffisamment d'informations dans sa proposition visant à démontrer la conformité avec les exigences définies dans le présent appel d'offres (voir tableau au point 13.1.2, Evaluation technique) pour faciliter l'évaluation. En plus, la proposition doit inclure au minimum :

- Une photo, description et nombre de sa/ses valises de diagnostic ;
- Une photo, description et nombre de son/ses ponts éleveur ;
- Une photo, description et nombre de son/ses palans
- Une photo, description et nombre de sa/ses fosses
- Une photo du mur de clôture avec hangar du garage
- Les CVs de personnels qualifiés + attestations et certificats ;
- Une photo du magasin de stockage des pièces détachées justifiant la disponibilité des pièces sur place ;
- Une liste des clients de références : Le soumissionnaire est prié de fournir le nom des cinq (05) premiers clients de référence pour lesquels il fournit le même type de services. AfricaRice se réserve le droit de prendre contact avec ces références, sans en aviser le soumissionnaire ;
- Une description des services additionnelles offerts (des services occasionnelles et/ou sur demande).

12.2 Offre financière

La structure des prix : Le soumissionnaire devra proposer le tarif pour les services énumérés dans le tableau « **Cadre de devis** » **ci-dessous**. La devise de la proposition est le Franc CFA. Veuillez noter que AfricaRice est exonérée du paiement des impôts et de la TVA. Le tarif doit être exhaustif et fixe pour toute la durée de l'accord cadre. Il peut être modifié si les raisons économiques le justifient. Toute majoration du tarif doit être accompagnée des justificatifs et agréée par AfricaRice avant sa mise en application. Le fournisseur devra aussi

expliquer la formule utilisée pour trouver le taux de cette augmentation. En plus, veuillez considérer que :

- **Le coût du carburant est inclus dans le niveau de service I, II et III**
- Le coût du filtre à huile est inclus dans **le niveau de service II**
- Les coûts de la graisse et l'huile de transmission et de transfert sont inclus dans **le niveau de service III**

Les autres prix et le taux d'activités sont indiqués dans le bordereau des prix à titre d'information. Si le coût de prestation de service fourni excède le prix indiqué dans le contrat, une autorisation de AfricaRice est requise.

Tout paiement sera effectué sur présentation des factures sur la base mensuelle. Le prestataire de service facturera AfricaRice pour tous les services effectués dans le mois précédent au début de chaque mois calendaire.

Entretien/ achats et prestation du garage	Fréquence	prix unitaire par Modele de vehicule						
		TOYOTA HILUX	TOYOTA LAND CRUISER	TOYOTA PRADO	TOYOTA MINI BUS	NISSAN HARBODY	TOYOT A V8	TOYOTA HARDTOP
entretien(Voir point 11)								
Forfait Niveau I	3000 km							
Forfait Niveau II	10 000 Km							
Forfait Niveau III	20 000 Km							
Achats (le cout doit inclure le service Connexe)								
Huile hydraulique	1fois/6mois							
Filtre à air	1fois/6mois							
Liquide de frein	1fois/6mois							
Huile boite / pond(2 bidons)	1fois/6mois							
Graissage complet	1fois/6mois							
Climatisation (gaz) 2 kg	1fois/an							
Climatisation (filtre)	1fois/6mois							
Jeu de silentbloc AV	1fois/6mois							
Jeu de silentbloc AR	1fois/6mois							
Jeu de tige biellette BS AV	1fois/6mois							
Jeu de tige de suspension	1fois/6mois							
Disque de frein AV-AR (4)	1fois/an							
Plaquette de frein	1fois/6mois							
Bougie chauffage	1fois/an							
Nez injecteur /Injecteur	1fois/an							
Pompe à eau	1fois/an							

pompe à gasoil/ Filtre à essence	1fois/6mois							
Cardan (2)	1fois/6mois							
Cardan (2)	1fois/6mois							
Arbre de transmission	1fois/6mois							
Jeu Croisillons	1fois/6mois							
Total PU		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Total PT		A=T1*Nbre Hilux	B=T2*Nbre Land C	C=T3*Nbre Prado	D=T4*Nbre Mini Bus	E=T5*Nbre Nissan harbody	F= T6*Nbre Toyota V8	H=T7*Nbre Toyota Hartop
TOTAL GENERAL		A+B+C+D+E+F+G+H						

13. Ouverture des offres / propositions

AfricaRice mettra en place une équipe d'évaluation composée du personnel technique, financier et Achats

13.1 Evaluation des offres

Avant de procéder à l'évaluation détaillée des offres, AfricaRice s'assurera que chaque offre remplit les critères de recevabilité, est dûment signée et est présentée dans la langue requise. L'évaluation des offres se fera suivant les trois (3) principales étapes ci-dessous :

13.1.1 L'évaluation administrative :

Il sera procédé ici à la vérification de la présence et de la validité des pièces du dossier administratif. L'absence ou la non-validité de l'une de ces pièces pourrait entraîner le rejet de l'offre. AfricaRice se réserve le droit de demander au soumissionnaire ayant le dossier administratif à jour et au complet, de présenter les originaux de ces pièces administratives pour une vérification sur place.

13.1.2 L'évaluation technique :

Elle prendra en compte les offres jugées recevables après la vérification des dossiers administratifs et sera conduite sur la base des critères définis dans la grille d'évaluation technique ci-après :

Elements	Existe	n'existe pas
Une photo, description et nombre de sa/ses valises de diagnostic (3 points par valise vérifiée conforme à la photo « max 9 points »)	max 9	0
Une photo, description et nombre de son/ses ponts éleveur (3 points par pont éleveur vérifié conforme à la photo « max 9 points »)	max 9	0
Une photo, description et nombre de son/ses palans (3 points par palan vérifié conforme à la photo « max 9 points »)	max 9	0
Une photo, description et nombre de son/ses fosses (3 points par fosse vérifiée conforme à la photo « max 12 points »)	max 8	0

Une photo du mur de clôture avec hangar du garage (5 points si le garage est clôturé par un mur solide et 3 points s'il contient un hangar pour garer les véhicules « max 8 points »)	max 25	0
CV de personnels qualifiés + attestations et certificats (plus de 5 ans d'expériences dans l'entretien et réparation des véhicules de marques utilisées par AfricaRice = 5 pts par CV ; de 3 à moins de 5 ans d'expérience = 3 pts par CV; moins de 3 ans= 0 pts)	10	0
Une photo du magasin de stockage des pièces détachées justifiant la disponibilité des pièces sur place (10 points pour le magasin vérifié avec suffisamment des pièces conforme à la photo)	max 10	0
Liste des clients de références : Le soumissionnaire est prié de fournir le nom des cinq (05) premiers clients de référence pour lesquels il fournit le même type de services (2 points par Client vérifié conforme à l'information « max 10 points »)	max 10	0
Description des services additionnelles offerts (des services occasionnelles et/ou sur demande) (4 points par service additionnel nécessaire et économique pour AfricaRice « max 8 points »)	max 8	0
TOTAL	Max 100 points	

NB : Seuls les soumissionnaires ayant totalisé une note minimale de 60 points sur 100 seront retenus pour l'étape suivante.

13.1.3 L'évaluation financière

Elle prendra en compte les entreprises qualifiées à l'étape technique et se déroulera suivant les étapes suivantes :

- L'évaluation financière se base sur les prix donnés dans le devis quantitatif.
- La vérification des calculs : s'il y a contradiction entre le montant total obtenu par application de la quantité au prix unitaire, le prix unitaire prévaudra et le montant total sera corrigé.

NB : *Le montant total qui sera pris en compte dans l'évaluation financière est le Total General obtenu suite à l'application de la formule dans le tableau du cadre de devis ci-dessus.

A la suite de la correction des erreurs de calculs arithmétiques, les offres financières seront pondérées avec les points obtenus lors de l'évaluation technique de la manière suivante :

$$\text{Note Technique NT} = \frac{\text{Nombre de points obtenus}}{\text{Meilleur nombre de points}} \times 70$$

$$\text{Note Financière NF} = \frac{\text{Montant le plus bas}}{\text{Montant du soumissionnaire}} \times 30$$

$$\text{Note Globale NG} = \text{NT} + \text{NF}$$

Le soumissionnaire ayant obtenu le maximum de points après l'addition des notes technique et financière, sera déclaré adjudicataire du marché

LISTE DES VEHICULES

LOT2 BOUAKE -LISTE DES VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE D'AFRICARICE ABIDJAN - AOÛT 2021

NUMERO D'ORDRE	MARQUE	MODELE / TYPE	PUISSANCE	ENERGIE	ANNEE DE MISE EN CIRCULATION	NUMERO D'IMMATRICULATION
1	TOYOTA	CAMRY	14 CV	Essence	17/06/2009	426 CMD 1
2	TOYOTA	MINIBUS HIACE	12 CV	Gasoil	17/01/2013	426 MD 153
3	TOYOTA	LAND CRUISER PRADO TX	12 CV	Gasoil	27/12/2013	426 MD 156
4	TOYOTA	MINIBUS HIACE	12 CV	Gasoil	09/01/2015	426 MD 157
5	TOYOTA	PICK UP DOUBE CABINE HILUX	12 CV	Gasoil	09/01/2015	426 MD 159
6	TOYOTA	LAND CRUISER PRADO SW	18 CV	Gasoil	15/12/2011	426 MD 161
7	TOYOTA	LAND CRUISER PRADO TX	12 CV	Gasoil	15/07/2010	426 MD 166
8	TOYOTA	COROLLA 2.0D XLi	8 CV	Gasoil	29/08/2014	426 MD 167
9	TOYOTA	LAND CRUISER PRADO TX	12 CV	Gasoil	29/01/2016	426 MD 169
10	TOYOTA	MINIBUS HIACE	12 CV	Gasoil	11/11/2013	426 MD 170
11	TOYOTA	COROLLA 1.8 GLi	10 CV	Essence	09/05/2006	137 OI 36
12	TOYOTA	PICK UP DOUBE CABINE HILUX	12 CV	Gasoil	24/07/2013	137 OI 96

LOT 1 ABIDJAN -LISTE DES VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE D'AFRICARICE ABIDJAN - AOÛT 2021

N°	VEHICULES		Année d'acquisit	NOUVELLE Immatriculation	Puissance	Energie
	Marque	Modèle				
BOUAKE						
1	Toyota	HILUX	01/09/2015	426 MD 158	12	GO
2	Toyota	Prado GX	20/11/2009	426 MD 151	12	GO
3	Toyota	COASTER-BUS	14/01/2015	426 MD 160	17	GO
4	Toyota	COASTER-BUS	27/08/2013	426 MD 155	17	GO
5	Toyota	HILUX	07/08/2013	426 MD 152	12	GO
6	Toyota	PRADO	21/01/2013	426 MD 154	12	GO
7	Mitsubishi	FUSO	08/11/1990	426 MD 39	18	GO
8	Toyota	HILUX	11/06/2015	426 MD 164	12	GO
9	Toyota	PRADO	01/01/2011	426 MD 171	12	GO
10	Nissan	CIVILIAN	13/09/2002	137 OI 19	11	GO
11	Toyota	HIACE	09/08/2007	137 OI 50	12	GO
12	Toyota	HIACE	10/08/2007	137 OI 51	12	GO
13	Toyota	HIACE	11/08/2007	137 OI 52	12	GO
14	Toyota	HIACE	01/02/2011	137 OI 75	12	GO
15	Toyota	HIACE	28/04/2011	137 OI 79	12	GO
16	Toyota	LAND CRUISER	19/09/2006	137 OI 47	12	GO
17	Toyota	HILUX	14/04/2003	137 OI 07	12	GO
18	Toyota	HILUX	13/09/2005	137 OI 42	12	GO
19	Toyota	HILUX	06/12/2010	137 OI 95	12	GO
20	Toyota	HILUX	24/06/2013	137 OI 98	12	GO
21	Toyota	HILUX	15/04/2016	A 65586 LB	14	GO
22	Toyota	PICK UP	14/10/2013	137 OI 111	12	GO
23	Toyota	PRADO	11/11/2012	137 OI 110	12	GO
24	Toyota	DYNA	18/12/1998	118 OI 48	12	GO
25	Apsonic	MOTO	28/01/2016	426 MD 168	1	ESS